

Louhossoa



Luhuso

20140095

Conseil du 22 novembre 2014

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 9 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, MONGABURE Bernadette, OSPITAL Marie Dominique ROUX Laurent, SAINT PIERRE Marie Claire, SAPPARRART Bertrand, LARRONDE Irène : Conseillers.

Excusés : OLHAGARAY Michel, Ximun LARRALDE

Secrétaire : ALZURI Isabelle

Convention d'adhésion au Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques pour la prestation santé au travail

Le Maire rappelle aux membres du Conseil que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive dans les conditions définies à l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Atlantiques gère un service « santé au travail » qui comprend un pôle « médecine préventive ».

Il propose l'adhésion à la prestation médecine préventive du service Santé Sécurité au Travail géré par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2015.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal :

- Décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2015 à la prestation médecine préventive du Service Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion, en signant la convention proposée,
- Autorise le Maire à signer la convention proposée en annexe,
- Précise que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Pour copie conforme

Louhossoa, le 24 novembre 2014

Le Maire, Jean Pierre HARRIET

